

---

## À propos du dépôt de bronze launacien de Rochelongue (Agde, Hérault)

Jean Gasco, Christian Tourette et Gwendoline BORJA

---

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/dam/2119>

ISSN : 1955-2432

**Éditeur**

ADAM éditions

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 avril 2012

Pagination : 207-228

ISBN : 2-908774-24-0

ISSN : 0184-1068

**Référence électronique**

Jean Gasco, Christian Tourette et Gwendoline BORJA, « À propos du dépôt de bronze launacien de Rochelongue (Agde, Hérault) », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 35 | 2012, mis en ligne le 30 avril 2016, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dam/2119>

---

Jean GASCÓ, Christian TOURETTE, Gwendoline BORJA

## *À propos du dépôt de bronze launacien de Rochelongue (Agde, Hérault)*

### *Résumé :*

Le dépôt de Rochelongue a été découvert en pleine mer Méditerranée entre le Grau et le Cap d'Agde à environ 4,4 km de l'embouchure actuelle de l'Hérault le 21 juillet 1964. La localisation exacte du dépôt de bronzes à la pointe de Rochelongue a fait l'objet de diverses campagnes de plongée officielle (DRASSM, IBIS) depuis cette date. La présence des restes d'épave n'a jamais été prouvée. Une nouvelle interprétation du dépôt qui pourrait être les vestiges d'un sanctuaire méditerranéen est proposée à partir des données cartographiques récentes et avant de nouvelles recherches subaquatiques.

### *Mots-Clés :*

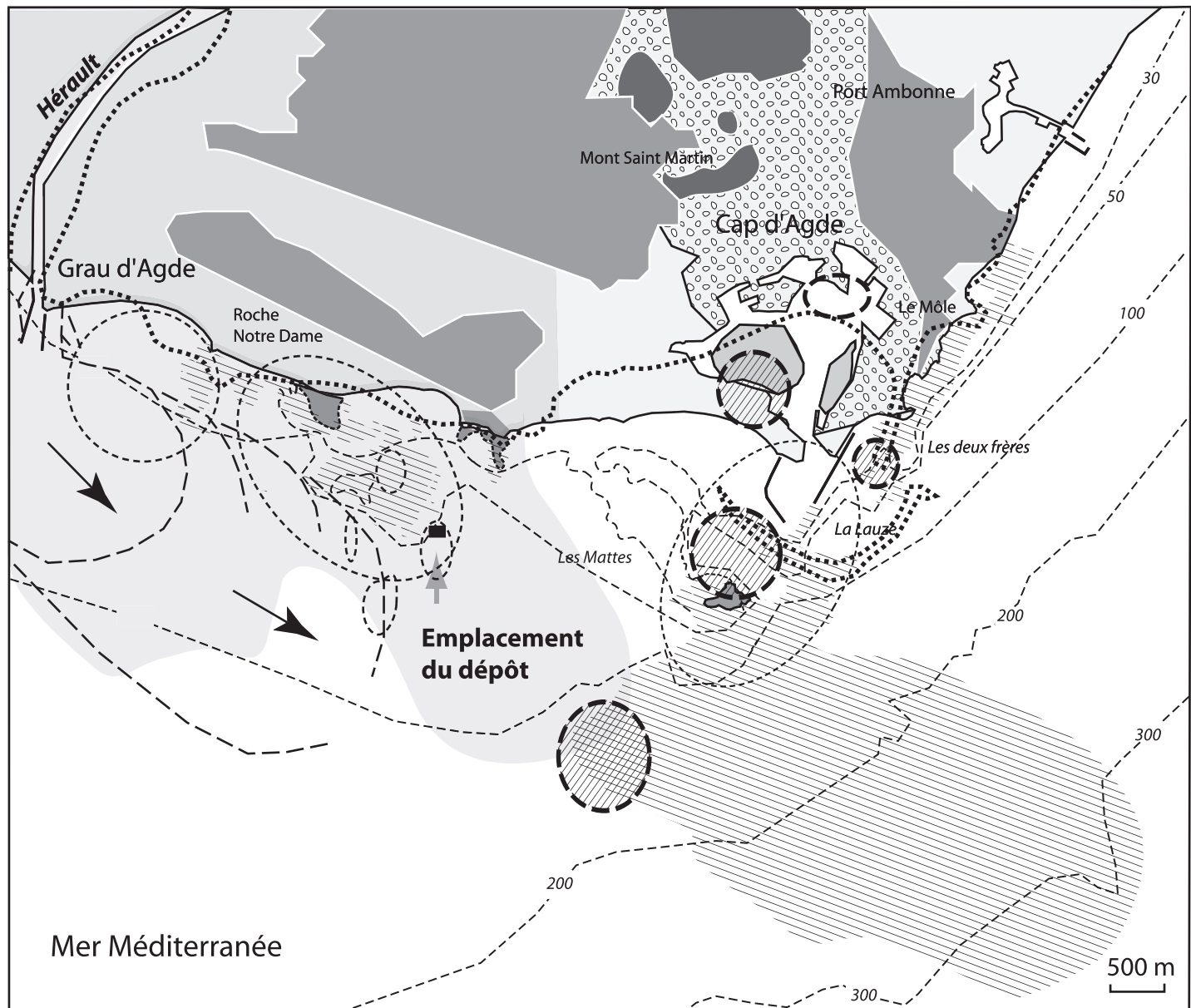
Launacien, dépôt, bronze, lingot, parure, Méditerranée, sanctuaire

### *Abstract:*

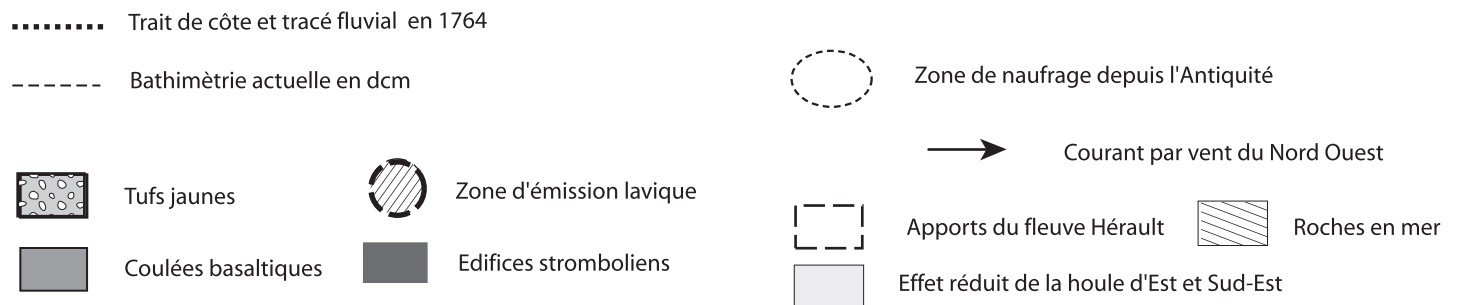
Deposition of Rochelongue was discovered in full Mediterranean Sea between the Grau and Cap d'Agde to approximately 4.4 km of the existing mouth of Hérault on July 21, 1964. The exact location of deposition of Bronze at the edge of Rochelongue was the subject of various campaigns of official diving (DRASSM) since that date. The presence of the remains of wreck has never been proven. A new interpretation of the deposit that could be the remnants of a Mediterranean sanctuary is proposed from the recent map data and before new underwater research.

### *Keywords:*

Launacien, deposit, bronze, ingot, body ornament, Mediterranean sea, sanctuary



JG 2010 - Sources : BRGM - Adena 2006 - Natura 2000 - Archives de l'Hérault - Ibis 2004



■ 1 . Emplacement du dépôt de Rochelongue (Agde, Hérault). Il se trouve sur le versant ouest d'une baie submergée comprise entre des fonds de roches, couverts de sédiments lagunaires et fluviaux, armés par la pointe de Rochelongue et les rochers de Pouguent d'une part et ceux des Mattes et de l'îlot de Brescou d'autre part à l'Est. La zone de mouillage forain a été depuis l'Antiquité et probablement la Protohistoire recherchée malgré les dangers encourus par la présence de récifs. La découverte des bronzes pose la question du tracé de la côte durant la Protohistoire.

## 1 Présentation

Le dépôt de Rochelongue a été découvert en pleine mer Méditerranée entre le Grau et le Cap d'Agde (fig. 1) à environ 4.4 km de l'embouchure actuelle de l'Hérault le 21 juillet 1964 par A. Bouscaras. Près de 800 kg de lingots de cuivre aux formes diverses et de poids variés, un très grand nombre de résidus de fonderie de cuivre et d'étain, des matières premières comme de la galène, des plaques de plomb ainsi qu'au moins 1700 objets ou fragments (Tchernia 1969) ont été remontés à la surface à partir de cette date. De nombreuses publications leur ont été consacrés (Bouscaras 1964a; 1964 b; 1965; Hugues 1965; Bouscaras 1968, 5-16; Bouscaras, Hugues 1967, 173-184; Bérard-Azzouz, Feugère 1997; Jézégou *et al.* 2001, 399-400; Feugère *et al.* 2001; Garcia 2002). L'ensemble est daté d'une période allant de la fin du VII<sup>e</sup> à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. av. n. è.

Une grande variété d'objets et la diversité de leur origine ont conduit à l'attribuer dès les premières plongées à une cargaison perdue par un navire naufragé bien que le terme de «dépôt marin» ait été également utilisé (Arnal *et al.* 1970). Selon l'interprétation initiale, ces objets auraient appartenu à «un atelier ambulante» (Hugues 1965), celui d'un fondeur «qui n'hésitait pas à pratiquer le cabotage malgré les risques pour transporter avec plus d'aisance que par voie de terre la matière première et les produits de son industrie».

Il a pu être aussi avancé que «la thésaurisation d'objets en bronze (...) semble correspondre à la volonté des indigènes de mettre dans des cachettes, à l'abri des démarcheurs à la solde des navigateurs, ces objets» (Jully 1983).

Cette première hypothèse très plausible est au centre d'une interprétation à valeur historique sur la nature plus générale des dépôts launaciens auxquels on peut rattacher le dépôt de Rochelongue. Elle ne semble pas avoir été pleinement discutée voire remise en question sinon sur sa marge; seule exception, la destination votive de l'assemblage supplantant sa réalité économique: «il est même tentant de voir dans l'«épave» de Rochelongue, la cargaison d'un bateau à peine parti vers des rivages lointains avec un stock de cuivre extrait de l'arrière pays et peut-être d'étain acheminé de l'Atlantique ainsi qu'un complément de fret constitué d'objets variés destinés à une sorte de trafic votif (...)» (Verger 2004). D'autres lectures proches pourraient

être avancées qui éclaireraient, ou obscurciraient, les pratiques sociales des populations régionales.

Le dépôt de Rochelongue reste en Languedoc une exception, par son importance, la diversité des pièces et de leur origine, et plus encore par l'emplacement de sa découverte. Les dépôts d'objets de bronze sont généralement terrestres, éventuellement en milieu fluvial ou marécageux. Dès les premières découvertes de dépôts métalliques les archéologues se sont interrogés sur la signification des trésors enfouis, cachettes ou dépôts. Les différents termes en usage aux cours des décennies de découvertes indiquent la difficulté de lecture de ces ensembles. L'importance numérique et le poids (ou la masse) en métal classent le dépôt de Rochelongue dans une catégorie originale qui n'a pas de comparaison régionale. L'enquête qui suit a pour objectif de réunir des arguments conduisant à interpréter cet assemblage comme une cargaison de navire et à discuter d'autres hypothèses ainsi que leurs implications.

## 2 La pointe de Rochelongue

La pointe de Rochelongue est située à l'Ouest de l'Île de Brescou entre le cap d'Agde et le Grau (fig. 1). Cette zone est formée d'un affleurement de basalte et de blocs de roches basaltiques de tailles moyennes, du à une coulée de lave de l'ancien volcan du Mont Saint-Loup. Elle s'oriente vers le Sud, jusqu'aux environs des 800m de la Pointe de Rochelongue en formant une «pâte d'oie». Elle se termine à la rencontre du sable avec des zones éparées de posidonies plus ou moins denses. Elle se dirige à l'Est dans une aire que l'on nomme «les mattes» (lacs dense de rhizomes colmatés par des sédiments sableux). Cette dernière se sépare en deux zones, l'une vers l'est en direction de l'Île de Brescou et forme deux bancs de roches plus ou moins parallèle avec des îlots de sables, l'autre à l'ouest qui continue sur 2 km vers l'embouchure actuelle du fleuve Hérault jusqu'à la rencontre du sable.

La profondeur de ce secteur varie actuellement de -3 m à -8 m environ sur l'ensemble de la zone. Une remontée de roches (à sec) à -1 m est située plus à l'Ouest à environ 500 m. Sur l'ensemble des zones, les fonds sont très accidentés, avec une différence de profondeur pouvant remonter à 1,50 m du fond. Cette configuration rocheuse fait de la zone un lieu très dangereux pour la navigation côtière (Adena 2003). Actuellement la roche s'étend depuis l'Ouest de l'Île de Brescou jusqu'à la Pointe de Notre Dame qui est proche de l'embouchure du fleuve Hérault. À l'époque an-

tique l'embouchure du bras principal de l'Hérault (il en existerait deux tracés : Ambert 2001) était probablement située à 400 m après la Pointe de Notre Dame, à Saint-Vincent, en continuant vers l'embouchure actuelle du fleuve. L'ensablement de la zone est très variable selon les coups de mer avec des creusements ou des remblaiements conséquents.

### 3 Localisation du dépôt ensablé de Rochelongue

Le dépôt de Rochelongue a été nommé «Épave des Bronzes de Rochelongue» par son inventeur A. Bouscaras. Les objets gisaient «tantôt sur la roche nue, tantôt sous les algues, tantôt dans le sable, assez bien regroupés par catégories, ce qui laisse à penser qu'ils étaient assemblés ou emballés au moment du naufrage» (Hugues 1965). A. Bouscaras n'a pas mentionné le positionnement précis du site dans ses publications, mais a donné seulement certaines informations.

C'est sur le Compte rendu des Recherches Sous-Marines de 1964 de la S.A.B (Bouscaras 1964a) que l'on peut extraire les seuls renseignements fiables de l'inventeur : «Face aux deux pointes rocheuses de Roche longue, près d'Agde, commence un énorme banc de roches et d'algues (surtout des posidonies) qui s'étend vers l'Ouest, sur plus de deux kilomètres... Partant de ce banc, une avancée prend la direction du nord. Les pourtours de cette pointe sont constitués de roches et de posidonies. La partie centrale faisant légèrement une cuvette est formée de sable... C'est au sud-est de cet éperon et à environ 500 mètres du rivage que fut faite la première découverte... Les fonds varient en ce point entre -6 m 50 et -8 m. Le sous-sol est composé d'une couche volcanique très peu accidentée qui s'enfonce lentement vers le sud-est en direction de Brescou». Cette zone a été par la suite explorée par l'Archéologue en juillet 1968. Un sondage à la suceuse mais au sud-est du site a alors livré 4 lingots de cuivre et 25 fragments d'objets (Tchernia 1969).

Ces indications et une longue enquête préliminaire auprès des pêcheurs et des plongeurs régionaux ont permis toutefois à C. Tourette et G. Borja, plus de 40 ans après, en 2006, et au cours d'une campagne officielle de plongée, de compléter la localisation du dépôt de bronzes à la pointe de Rochelongue.

La localisation exacte du site en 2006 fut très difficile. Un ancien pêcheur d'oursins, qui connaissait très bien la zone pour y avoir plongé lui-même, il y a de cela plusieurs

années, leur apporta son aide. Ce dernier avait prélevé lui-même d'ailleurs quelques objets en bronze (bracelets, haches) qu'il revendit. Lors de l'intervention de 2006 aucun objet en bronze ne fut découvert mais la zone du dépôt a pu être localisée. Elle avait été donnée comme une zone de dalles rocheuses que le sable chevauchait (Bouscaras 1964a).

Jusqu'au Cap d'Agde les plages sous-marines sont de pente faible (0,4 à 0,7%) et présentent une barre. La roche affleurerait dans les années 1960 à une profondeur variant de -6,50 m à -8 m. Les relevés réalisés par C. Tourette en 2006, faits au GPS, points par points, ont permis d'établir une carte détaillée des fonds marins du secteur. Elle permet de localiser le «site des bronzes» à la limite d'une avancée de la roche en direction de l'Île de Brescou. La zone de dépôt serait située entre deux points séparés d'environ 100 m, et probablement dans sa partie Est. L'étendue de l'épandage des mobiliers en bronze aurait été toujours selon A. Bouscaras (1964) «un rectangle de 14 m par 25 m. Mais [ajoute-t-il] il est toutefois vraisemblable que le gisement s'étend beaucoup plus, soit vers le sud-est, soit vers le nord-ouest». Selon des informations recueillies un jas en plomb d'une longueur de 1,20m environ, plus récent, a été découvert en 2004 sur ce même secteur (il serait toujours en place). Mais une ancre triangulaire en basalte, probablement d'origine locale et qui pourrait être contemporaine du dépôt, a été découverte par un plongeur en 1998 et conservée par son inventeur.

### 4 Degré de submersion du dépôt

Sur le secteur de la découverte les cartes marines annoncent -3,30 m à -6 m de profondeur (fig. 1). Les données d'A. Bouscaras plaçaient la profondeur du site «des Bronzes» de -6,50 m à -8m. C. Tourette en 2006 mesure les fonds de -5 m à -6,50 m. Actuellement le dépôt ou son niveau serait donc au moins recouvert depuis cette date par 1,50 m de sable dans sa partie sud/est et de 50 cm à 1 m dans la partie nord/ouest. D'une manière générale, les côtes sableuses subissent l'action érosive des vagues, décaissement ou apport, fortement à partir de 5/6 mètres de profondeur. Lors des tempêtes avec des surcotes dépassant les 38 cm, les attaques du trait de côte et les déplacements sédimentaires occasionnés par de fortes houles peuvent être considérables (entre 1 et 2 mètres) jusqu'à des profondeurs de 20 m (Moron, Sabatier 2007).

Le site de «l'épave des bronzes» serait localisé en 2006 à quelques 750 m de la côte et non plus à 500 m quarante

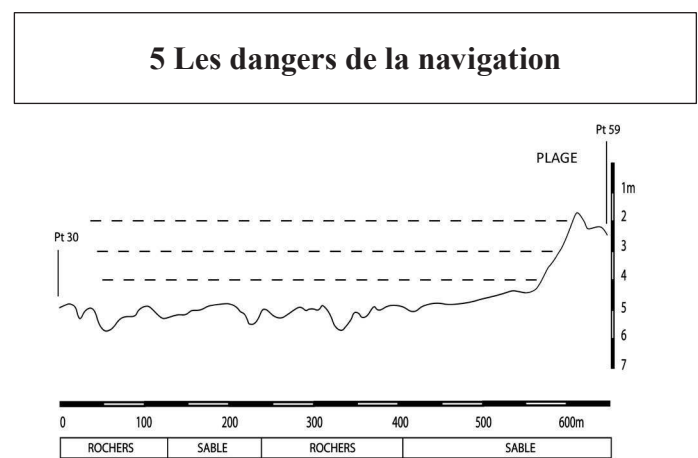
années plus tôt à cause de son désensablement. Ce phénomène de variation et surtout de recul du tracé côtier est actuellement accéléré (diminution des apports sédimentaires fluviaux, lente montée de la mer, artificialisation du rivage depuis les années 60 et augmentation sensible des tempêtes depuis les années 70). En Provence des marqueurs biologiques fixés sur des structures et des données archéologiques indiquent une élévation de 1 m entre le V<sup>e</sup> av. n. è. et le I<sup>er</sup> s. ap. n. è. (Morhange 1994). Et en Languedoc-Roussillon entre 1842 et 2000, le rivage a avancé ou reculé selon les secteurs de 100 m environ mais a reculé à la Tamarissière de 380 m.

Il est probable que le dépôt de bronze se trouvait plus proche de la ligne de rivage au cours du premier âge du Fer. En effet P. Ambert estime qu'à la fin de l'âge du Bronze le niveau marin était sensiblement différent de l'actuel et qu'il devait se situer vers -2,5 m NGF (Ambert 2001, 53). La submersion des sites de La Conque à Mèze, de l'Île Saint-Sauveur à Balaruc-les-Bains et de La Fangade à Sète l'indiquerait. Ces données corroboreraient le fait que les sites de l'Étang de Mauguio enregistrent à partir de cette époque une remontée du niveau marin. Le dépôt de bronze peu après aurait donc été situé probablement entre 2,5 et 4 m de profondeur mais dans une zone où affleuraient à la surface de l'eau des rochers proches que l'on pouvait rejoindre depuis la rive, particulièrement en été où les marées basses et les phénomènes d'abaissements lié à des upwellings (remontées d'eau poussant l'eau de surface et créant un vide où peuvent s'engouffrer les eaux de fond) sont plus importants.

On notera en effet des variations naturelles du niveau de la mer dans le Golfe du Lion essentiellement du fait des marées. Pour la période 1885-1957 elles ont été mesurées à l'aide de marégraphes côtiers (Moron, Sabatier 2007). La moyenne de l'amplitude maximale de la marée à Marseille-Endoume atteint plus de 50 cm, sachant que la marée n'a pas d'influence sur la propagation des variations les plus fortes dues aux forçages météo-marins. Les données satellitaires du CNES/CLS situent actuellement une moyenne maximale du niveau de la Méditerranée en octobre/novembre, une descente rapide en janvier/février et un minimum en mars (www.avisooceanobs.com). De plus, une étude récente sur le processus de génération des tourbillons a été menée (projet LATEX (Lagrangian Transport Experiment, P.I.s A. Petrenko, F. Diaz) durant une phase anticyclonique de l'été 2001. Elle montre qu'«une forte tramontane à l'ouest du golfe du Lion génère un upwelling au sud de Cap d'Agde. Le niveau de la mer baisse près de la côte et les remontées d'eau s'éloi-

gnent de la côte et sont entraînées (...) vers la zone entre le Cap Béar et le Cap Creus. Le niveau de la mer se trouve donc être plus élevé dans cette zone par rapport à celle du Cap d'Agde. Lors de la relaxation du vent, un courant vers le nord se crée le long de la côte sous l'influence de ce gradient de pression».

Ainsi, plus on se rapproche du rivage et plus les isobathes de moyenne et petite profondeur se déplacent en fonction de cet hydrodynamisme (fig. 2). L'émersion de certains rochers peut être saisonnière ou temporaire et la grande mobilité des sables tient en partie à leur composition. Il s'agit pour fraction d'éléments fins d'origine marine essentiellement formés de débris bioclastiques phytogènes (restes d'algues calcaires) ou zoogènes (débris de coquilles de mollusques – *Cardium*, *Glycimeris*, *Cerithium* – bryozoaires, etc.). Ce sont donc des sables coquilliers formant des méga rides au gré des houles. Ces amas peuvent atteindre plusieurs mètres d'épaisseurs. Certains ont pu être datés dans la zone de l'actuel à -4700 ans (Aloisi *et al.* 1978).



■ 2 Coupe bathymétrique de la zone du dépôt de bronzes perpendiculairement à la côte actuelle.

La bande au large des Roches Pouguent et de la pointe de Rochelongue était du fait de ses hauts fonds, surtout en cas de forte houle, très dangereuse pour la navigation même pour des embarcations à tirant d'eau faible. Des roches affleurant la surface et des zones d'enrochement hors de l'eau devaient exister. C'est ce qui explique les indices de naufrages antiques ou modernes actuellement répertoriés. Dans la région d'Agde deux grands régimes de vents dominant. Ils sont de secteur Nord / Nord-Ouest pour le Mistral et la Tramontane (45 % des observations anémométriques effectuées par la station météo du Cap d'Agde) et de secteur Sud / Sud-Est pour le Marin (13.8 %)



et le Grec (26,6 % avec les autres brises). Dans le cas d'embarcations faisant route vent arrière vers l'est, le long de la côte ou en direction de l'île de Brescou un fort vent dominant venant du nord-ouest brossait les navires sur cette zone rocheuse. Les houles de secteur est et surtout sud-est, générées par les vents de mer, sont plus rares mais plus fortes et sont associées aux tempêtes. Les embarcations en perte venant du sud/est, qui espéraient se mettre à l'abri dans le fleuve Hérault, situé seulement à 2 km de la pointe de Rochelongue étaient aussi en danger. Cette zone était cependant très fréquentée car proche de l'embouchure de l'Hérault : Agde, et particulièrement les sites de La Motte et de la Monédière situés un peu plus en amont sur le fleuve, sont alors le point de départ d'un important trafic fluviomaritime.

Le dépôt de Rochelongue provient-il pour autant d'une épave échouée ? Outre que l'on puisse s'interroger sur la spécialisation de la cargaison, lors de la découverte « les éléments périssables tels que l'épave, la vaisselle de l'équipage, les moules de fondeur qui auraient dû se trouver à bord » n'ont pas été découverts (Hugues 1965). Ils ont été supposés détruits. Les navires d'alors sont des bateaux « cousus » ou assemblés. A Marseille (place Jules-Verne) par exemple une embarcation datée de la fin du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. mesure 15 m de long et présente « deux techniques d'assemblage des planches, par ligatures d'une part et par un système de tenons et mortaises, d'autre part » (Pomey 1995, p. 475-480). On ne peut envisager (contrairement à Gascó 1993) que deux clous provenant du dépôt (Bouscarras 1965) appartiennent à la coque d'un supposé navire disloquée avec le temps.

Aucune trace d'épave n'ayant été à ce jour repérée (alors que des indices existent pour des découvertes proches sensiblement contemporaines), on pourrait envisager que l'embarcation ait été tirée au sec à partir des enrochements et récupérée. Mais l'abandon de la cargaison qui restait à portée d'une plongée relativement simple paraît inexplicable. Les navigateurs naufragés n'auraient probablement pas abandonné un fret aussi important, surtout s'il s'agissait de métallurgistes ayant réuni patiemment les fruits d'une collecte hétéroclite. Tenus d'honorer une commande ou prêts à tenter une aventure lucrative leur détermination ne fait aucun doute.

Aussi les raisons de l'échouage de cet éventuel navire ne seraient-elles pas simplement la volonté de capturer l'embarcation, la valeur de la cargaison étant ignorée ? Le désastre n'aurait-il pas été volontairement provoqué, par exemple par un feu allumé à quelques centaines de mètres de la passe de l'Hérault, par des pirates régionaux ?

Les raisons du naufrage restent en fait inconnues. Il peut bien sûr s'agir de la simple perte inopinée d'une cargaison lors d'un transbordement ou d'un rejet accidentel depuis une embarcation faisant la navette avec la côte. On pourrait ainsi l'admettre pour l'amas (non datable) « de grains d'étain soudés entre eux et gardant encore la forme des sacs dans lesquels ils étaient enfermés », sacs pesant entre 21 et 26 kg (Bouscarras 1961 ; Gallet de Santerre 1961) qui a été découvert au large d'Agde. Mais cela ne semble pas plausible dans le cas de Rochelongue. Là encore il est peu probable que les marins ou les terriens avertis (pirates ou non) aient fait une croix sur les lots de métal et d'objets dont ils avaient la charge.

Les concentrations d'objets observées sous l'eau à Rochelongue auraient pu signifier en effet l'existence d'un lieu de transbordement proche de la côte. La présence d'un port ou d'un simple débarcadère serait alors envisageable. Mais pendant l'intervention des années 60, comme celles de 1968, de 2006 et de 2011, aucune structure en pierres, embarcadère ou autres indices, allant depuis la côte jusqu'au site n'a été repérée. En fait le choix de cette mouille pour une telle manœuvre ne semble pas des plus favorables, même pour opérer avec discrétion.

## 6 Un dépôt de tonalité méditerranéenne ?

Le dépôt de Rochelongue s'inscrit-il non pas dans un contexte de perte marine mais dans celui plus commun d'un dépôt ? Comme il est peu probable qu'il puisse s'agir d'une cachette « terrestre » qui aurait été immergée par une remontée du niveau marin, peut-on exclure l'hypothèse d'un dépôt résultant alors de l'immersion volontaire de pièces métalliques ?

Les dépôts subaquatiques du Nord-Ouest de l'Europe (18 recensés dans la Manche et la Mer du Nord) ont fait l'objet récemment d'un renouvellement de leur interprétation. Leur composition hétéroclite qui associe de nombreuses pièces attesterait pour certains (Bradley 1990) qu'il s'agit de trésors égarés marquant des lignes de trafic maritime. Les naufrages des navires transportant ces cargaisons n'ont pas à ce jour livré de restes d'épaves dans la très grande majorité des cas. En étudiant plus précisément leur composition en armes et outils il a été avancé qu'il ne s'agissait pas dans tous les cas de vestiges de sinistres. La mer aurait été, comme le milieu terrestre, un lieu de dépôt d'objets, des « *trésors de redistribution* » symboliques et volonta-

rement immergés. Le phénomène aurait été particulièrement présent dans les zones d'intense activité maritime où l'appropriation de cet espace aurait été un réel enjeu pour les populations. A. Samson insiste dans cette étude sur le fait que la mer est au cours de l'âge du Bronze susceptible d'un véritable contrôle social et culturel identique à celui exercé sur le milieu terrestre par ses riverains. Un autre exemple à Huelva (Espagne), avec un dépôt à la confluence de l'Odier et du Tinto (Ruiz-Galvez Priego 1995) confirmerait cette interprétation et trouverait de fortes similitudes avec certains assemblages de Grande-Bretagne.

D'une manière générale la localisation des dépôts de bronzes est fréquemment celle d'un environnement de milieu humide tout au long de l'âge du Bronze (récemment Gabillot, Gomez de Soto 2003). Ce rapport à l'eau et à l'immersion « dans un fluide » a largement inspiré les tenants d'une lecture symbolique du dépôt d'objets particulièrement pour les dépôts d'armes qui seraient liés à des pratiques funéraires fluviales, évoquant l'ultime « combat mythique » pour franchir la frontière d'un au-delà figuré par le fleuve (Poissonnier 1999). La mer constituait-elle dans les mentalités une autre limite symbolique ?

Les dépôts launaciens du Languedoc sont cependant attachés aux terres de plaine ou de vallées et il est délicat de donner trop d'importance à leur relation avec des zones humides (sources, étangs, marais). Leur proximité à des axes de circulation secondaires proches des cours d'eau (Ropiot 2007) pourrait tenir aux composantes propres de la région qui placent la plupart des sites à moins de 500 m d'un cours d'eau. La localisation de certains dépôts à proximité de points orographiques remarquables a également été signalée (Rivalan 2004, 68) : Le Roc-de-Coumbach pour le dépôt de Durban, le Rocher-de-la-Vierge de Cabrières pour celui de Roque-Courbe, Le cap d'Agde pour Rochelongue. On pourrait ajouter le Massif de la Gardiole pour le dépôt éponyme de Launac qui provient cependant d'une zone d'étang (Guilaine *et al.* à paraître). Mais ces localisations témoignent essentiellement de l'existence de massifs émergeant des plaines littorales ou des vallées montagneuses. Dans l'Hérault la montagne du Pic-Saint-Loup, ou l'Alaric audois, grands signaux languedociens, n'auraient pas été choisis comme jalons. La sacralisation de ces repères étant peu démontrée, il est probable que s'il s'agissait de mémoriser leur emplacement des marques à l'échelle de l'homme (un arbre, un rocher, un alignement, etc.) étaient privilégiés.

S'il ne s'agit pas d'un dépôt en masse, le dépôt de Rochelongue aurait pu être constitué, peut-être au cours de

décennies, par des apports successifs d'offrandes jetées depuis le récif où l'on pouvait s'aventurer prudemment, particulièrement en été, ou que l'on atteignait à l'aide d'un frêle esquif. Le lieu prendrait alors le caractère d'un véritable sanctuaire en pleine nature à l'extrémité de la terre portant le Mont Saint-Loup à Agde. A l'ouest du mont Saint-Clair de Sète, la hauteur était un point d'orientation important pour la navigation qui a pu être ainsi valorisé et consacré (Gras 2000 ; Guilaine 2000).

La composition du dépôt peut conforter cette hypothèse. Le fait que des objets complets de toute nature soient associés à des fragments de métaux manufacturés, souvent volontairement déformés ou détruits, est connu dans les dépôts des sanctuaires contemporains de Méditerranée. Il faut noter que certains dépôts launaciens terrestres régionaux ont été aussi interprétés comme des dépôts votifs du même ordre. Un rapprochement a été ainsi fait entre les compositions du dépôt launacien de Roque-Courbe (Saint-Saturnin) (Garcia 1987) et de celui du sanctuaire de Bitalemi en Sicile (Verger 2004).

La présence à Rochelongue d'une très forte composante en lingots (800 kg) pourrait-elle mettre à mal cette interprétation ? Dans de nombreux cas de dépôts launaciens ces blocs de matière première sont souvent présents, mais sans atteindre de tel poids. Même si ces masses métalliques ont pu être en partie soustraites des collections lors des découvertes (pour être refondues) elles étaient toujours moins importantes : 10 kg à La Boissière, 6 kg à Montpellier, 10,4 kg à Butarès-Péret, 16 kg à Roque-Courbe (Guilaine *et al.* à paraître). Dans un autre contexte le dépôt d'Echalens (Vaud, Suisse) que l'on attribue à un fondeur et dont les rapprochements « morphologiques et métallurgiques confèrent un haut degré de vraisemblance à l'hypothèse de l'origine launacienne » (Rychner 1984) a livré également 5,230 kg de lingots plano-convexes. Les masses de cuivre, les plaques d'étain ou de plomb, les fragments de galène, (Bouscaras, Hugues 1967) ou une pierre vitrifiée (Bouscaras 1965) ont en partie conduit à voir dans le dépôt de Rochelongue les biens d'un métallurgiste mêlant burins, gouges, marteaux et ciseaux à des produits à fondre et d'autres à échanger. Mais l'offrande conjointe d'outils, de parures et de matières premières est un fait banal. Toujours en Sicile existe le cas du sanctuaire grec de Santa Anna à Agrigente où un grand pithos indigène rassemblait 150 kg de lingots associés à de nombreux petits objets grecs ou indigènes (Verger 2004).

En évoquant le rôle des caps méditerranéens M. Gras insiste sur le fait qu'il y avait aussi « des autels, placés sur



les rivages, dans des lieux de mémoire qui rappelaient des moments importants de la découverte grecque de la Méditerranée» (Gras 1995, 19). Le Cap de Rochelongue aurait-il été ainsi identifié ? On ajoutera à ce faisceau d'arguments que des jas d'ancre en pierre ont été retrouvés dans des sanctuaires (Davaras 1980) comme celui de Gravisca ancien port de Tarquinia (Étrurie) vers 510-500 av. n. è. (Torelli 1971) ou à la Punta della Ristola près du cap S. aria di Leuca (Gianfrotta 1977). Il en existe à proximité de Rochelongue aussi. À la fin du VII<sup>e</sup> siècle ou au début du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. les ancres paraissent même des offrandes maritimes importantes : il en est en marbre dédiées par des marins qui sont réunies dans le dépôt votif du temple d'Héra à Pérachora (Davaras 1980) site qui a livré des objets launaciens (Verger 2000).

Interpréter le dépôt de Rochelongue comme résultant d'une suite d'offrandes aux divinités marines conforterait sans doute la lecture anthropologique avancée par certains (Lévy 1982 ; Bradley 1990 ; Brun *et al.* 1997 ; Brun 2003 ; Pennors 2004) quant aux comportements des élites sociales de la fin de l'âge du Bronze et dans le Sud

de la France du premier âge du Fer. Celles-ci auraient pu d'ailleurs faire école et imposer une pratique sociale au plus grand nombre, et selon ses propres moyens. Afin d'asseoir leur pouvoir, afin de signifier fortement leur statut et leur aisance, ces gestes ou ces prescriptions seraient tournés qui plus est en direction d'un territoire immense où des signes annonciateurs du changement profond des rapports de force entre les peuples s'exprimaient. Nous n'arrêtons pas d'avis définitif, craignant de succomber peut-être à une mode interprétative, mais nous pensons avoir exposé quelques données qui pourraient alors reposer la question de la signification même de certains dépôts launaciens dans leur aventure méditerranéenne.

JEAN GASCÓ

Chargé de Recherche HDR,

ASM - Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, UMR 5140,  
Univ Montpellier 3, CNRS, MCC, F-34000, Montpellier, France

Christian TOURETTE, Gwendoline BORJA

Association IBIS, Agde.

## Références bibliographiques

- Adena 2003** : ADENA (collectif) – *Document d'objectifs Natura 2000 – Posidonies du Cap d'Agde, inventaire de l'existant et analyse écologique*, Site Natura 2000 FR 910 1414, 301 p., ill.
- Aloisi et al. 1978** : ALOISI (J.-C.), MONACO (A.), PLANCHAIS (N.), THOMMERET (J.) – The Holocene transgression in the Golfe du Lion, southeast France : paleogeographic and paleobotanical evolution. *Geographical Physical Quat.*, XXXII, 2, 1978, p. 145-162.
- Ambert 2001** : AMBERT (P.) – Géologie et géomorphologie des pays de l'étang de Thau et de la basse vallée de l'Hérault. In : LUGAND (M.), BERMOND (I.) (dir.) – *Agde et le Bassin de Thau*, Carte Archéologique de la Gaule. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, 2001, p. 48-57.
- Arnal et al. 1970** : ARNAL (J.) BOUSCARAS (A.) HUGUES (C.), PEYRON (J.), ROBERT (A.) – Quelques fibules du dépôt marin de Rochelongue (Agde, Hérault). *Pyrenae*, VI, 1970, Instituto de Arqueologia y Prehistoria, Universidad de Barcelona, p. 53-58, 4 fig.
- Berard-Azzouz, Feugère 1997** : BERARD-AZZOUZ (O.), FEUGERE (M.) – *Les bronzes antiques du Musée de l'Éphèbe. Collections sous-marine*, 1997, Agde
- Bouscaras 1961** : BOUSCARAS (A.) – Rapport sur les Recherches Sous-Marines, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, XXVII-4, 1961.
- Bouscaras 1964a** : BOUSCARAS (A.) – Rapport sur les Recherches Sous-Marines, *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1964, p. 5-19.
- Bouscaras 1964b** : BOUSCARAS (A.) – Notes sur les recherches sous-marines d'Agde, *Revue d'Etudes Ligures*, XXX, 1964, p. 266-287.
- Bouscaras 1965** : BOUSCARAS (A.) – Recherches sous-marines au large d'Agde. Epave des bronzes de Rochelongue. *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, I, 1965, p. 81-99.
- Bouscaras 1968** : BOUSCARAS (A.) – Epave des bronzes de Rochelongue. Campagne de 1968. *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, IV, 1968, p. 5-16.
- Bouscaras, Hugues 1967** : BOUSCARAS (A.), HUGUES (C.) – La cargaison des bronzes de Rochelongue (Agde, Hérault). *Revue des Etudes Ligures*, XXXIII, 1-3, 1967, (Hommages à F. Benoit I), p. 173-184.
- Bradley 1990** : BRADLEY (R.) – *The passage of arms: An archeological Analysis of Prehistoric Hoards*. Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 247 p.
- Briard 1965** : BRIARD (J.) – *Les dépôts bretons et l'Âge du bronze atlantique*. Thèse de Sciences naturelles, Rennes, 1965, 352 p.
- Brun 2003** : BRUN (P.) 2003 – La signification variable des dépôts funéraires et non funéraires de l'Âge du Bronze. In : BOURGEOIS (J.), BOURGEOIS (I.), CHERRETTÉ (B.) (ed.), *Bronze Age and Iron Age Communities in North-Western Europe*, Brussel, 2003, p. 61-73.
- Brun et al. 1997** : BRUN (P.), AUBRY (F.), GIRAUD (F.), LEPAGE (S.) – Dépôts et frontières au Bronze Final en France, *Boletín del Seminario de Estudios de Arte y Arqueología*, Universidad de Valladolid, LXIII, 1997, p. 97-114.
- Davaras 1980** : DAVARAS (C.) 1980 – Une ancre minoenne sacrée?, *Bulletin de correspondance hellénique*, 104-1, 1980, p. 47-71.
- Feugère et al. 2001** : FEUGERE (M.), ROUQUETTE (D.), TOURRETTE (C.) – *Nouveaux Bronzes antiques du secteur de Rochelongue*, *Bulletin du groupe de travail européen sur l'artisanat et les productions manufacturées dans l'antiquité, Instrumentum*, 2001, Cahors, p. 11-12.
- Gabillot, Gomez De Soto 2003** : GABILLOT (M.), GOMEZ DE SOTO (J.) – Dépôt de l'Âge du Bronze et du Premier Âge du Fer en Gaule de l'Ouest, *Documents d'Archéologie Méridionale*, 26, 2003, p. 357-364.
- Gallet De Santerre 1961** : GALLET DE SANTERRE (H.) – Informations archéologiques, *Gallia*, XX, 2, 1961, p. 622
- Garcia 1987** : GARCIA (D.) – Le dépôt de bronze launacien de Rocque Courbe, Saint-Saturnin (Hérault), *Documents d'Archéologie Méridionale*, 10, 1987, p. 9-29.
- Garcia 2002** : GARCIA (D.) – L'épave de Rochelongue (Cap d'Agde). In : LONG (L.), POMEY (P.), SOURISSEAU (J.-C.) éd. – *Les Etrusques en mer. Epaves d'Antibes à Marseille*. Aix-en-Provence, Edisud, 2002, p. 38-41.
- Gasco 1993** : GASCO (J.) – Préhistoire. In : CHOLVY (G.) (dir.), *L'Hérault, de la préhistoire à nos jours*, Histoire des départements de France, éd. Bordessoules, 1993, 493 p.
- Gianfrotta 1977** : GIANFROTTA (P. A.) – First elements for dating of stone anchor stocks, *International Journal of Nautical Archeology*, 6, p. 285-292.
- Gras 1995** : GRAS (M.) – *La Méditerranée archaïque*, Armand Colin, 1995, 189 p., 12 fig., 7 cartes
- Gras 2000** : GRAS (M.) – Les Etrusques et la Gaule méditerranéenne. In : JANIN (Th.) éd. – *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale*. Actes du colloque international de Carcassonne. Lattes, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 7, 2000, *Aralo*, p. 229-242.
- Guilaine 2000** : GUILAINE (J.) – Le Sud de la Gaule et les relations méditerranéennes et atlantiques. In : JANIN (Th.) éd. – *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale*. Actes du colloque international de Carcassonne. Lattes, (Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 7, 2000, *ARALO*, p. 229-242
- Guilaine et al. (à paraître)** : GUILAINE (J.) et al. – *Le dépôt de Launac*.
- Guyon 2000** : GUYON (M.) – *Les Battuts : sondages archéologiques. Document final de synthèse*. DRASSM Marseille, AFAN Méditerranée, Mairie d'Agde et SMNLR Sète, 2000, p. 1-15.
- Hugues 1965** : HUGUES (C.) – La découverte sous-marine de Rochelongue, Agde (Hérault), *Comptes-rendus, Académie des inscriptions et belles-lettres*, 109<sup>e</sup> année, 1, 1965, p. 176-178.
- Levy 1982** : LEVY (J.E.) – *Social and religious Organization in Bronze Age Denmark, An analysis of Ritual Hoard Finds*. London, British Archeological Reports, International Series, 124, 1982, 171 p., 21 p. de pl.
- Morhange 1994** : MORHANGE (C.) – *La mobilité récente des littoraux provençaux : éléments d'analyse géomorphologique*. Thèse de Doctorat en Géographie Physique, Université de Provence, 1994, 269 p.
- Moron, Sabatier 2007** : MORON (V.), SABATIER (F.) – *Rapport final de recherche partie scientifique IMPLIT – Impact des événements extrêmes (tempêtes et surcotes) sur les hydro systèmes du littoral méditerranéen dans le cadre du changement climatique, GICC-2, Rapport de fin de contrat Programme IMPLIT, CEREGE, UMR 6635 CNRS, Aix-en-Provence, 2007, 90 p., 65 fig.*
- Pennors 2004** : PENNORS (F.) – La signification des objets de bronze : une approche statistique des dépôts et trouvailles isolées en France à l'Âge du bronze. In : BODU (P.) CONSTANTIN (C.) (dir.), *Approches fonctionnelles en Préhistoire*, XXV<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France (Nanterre 24-26 nov. 2000), 2004, Joué-les-Tours, p. 203-215.

- Poissonnier 1999:** POISSONNIER (B.) – *Archéologie de la Basse-Loire avant l'Âge du Fer dans son cadre morphologique d'après les découvertes fluviales*. Toulouse, Mémoire École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1999, 239 p.
- Pomey 1995:** POMEY (P.) – Les épaves grecques et romaines de la place Jules-Verne à Marseille, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, avril-juin, 2, 1995, p. 459-484.
- Ruiz-Gálvez Priego 1995:** RUIZ-GÁLVEZ PRIEGO (M<sup>a</sup>.L.) – El significado de la Ría de Huelva en el contexto de las relaciones de intercambio y de las transformaciones producidas en la transición Bronce Final/Edad del Hierro. In: RUIZ-GÁLVEZ PRIEGO (M.) (coord), *Ritos de paso y puntos de paso: la ría de Huelva en el mundo del Bronce Final europeo*, Complutum, 1995, N<sup>o</sup> Extra 5, p. 129-156.
- Rychner 1984:** RYCHNER (V.) – De l'âge du Bronze à l'âge du Fer: le dépôt d'Echallens (Canton de Vaud, Suisse), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 1984, tome 81, 10-12, *Études et Travaux*, p. 357-370, 10 fig.
- Tchernia 1969:** TCHERNIA (A.) – Recherches archéologiques sous-marines. In: *Gallia*, 27-2, 1969. p. 465-499.
- Torelli 1971:** TORELLI (M.) – Il santuario di Hera a Gravisca, *Parpass* 26, 1971, p. 44-67
- Ropiot 2007:** ROPIOT (V.) – *Peuplement et circulation dans les bassins fluviaux du Languedoc occidental, du Roussillon et de l'Ampourdan du IX<sup>e</sup> s. au début du II<sup>e</sup> s. av. n. è.*, Thèse en Archéologie, Besançon, 2007, 4 Vol., 1, 212 p., 2, 190 p., 32 fig., 3, 133 p., 154 fig., 18 annexes, 4, 223 p.
- Vergier 2000:** VERGIER (S.) – Des objets languedociens et Hallstattiens dans le sanctuaire d'Héra à Pérachora (Corinthe). In: JANIN (Th.) éd. – *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Hommage à Odette et Jean Taffanel*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 7, Lattes, 2000, p. 378-414.
- Vergier 2004:** VERGIER (S.) – Des objets gaulois dans les sanctuaires archaïques de Grèce, de Sicile et d'Italie. In: *Comptes rendus – Académie des inscriptions et belles-lettres*, 147<sup>e</sup> année, 1, 2003, p. 525-573.